

La création d'une société d'aviron à Caderousse : demain soir, mise en place des premières structures

Dans notre édition du 10 avril, nous avons publié un article laissant entrevoir la création prochaine d'une société d'aviron à Caderousse. Nous avons voulu en savoir un peu plus et sommes allés nous renseigner auprès de celui qui, le premier sans doute, a lancé l'idée de ce sport à Caderousse.

« Monsieur Lucidor, vous vous occupez plutôt de nos impôts locaux (M. Lucidor a été nommé chef de circonscription du cadastre à Orange en 1974) et nous voudrions vous demander les raisons qui vous ont poussé à vous préoccuper d'aviron dans notre région ? Ceci n'ayant évidemment qu'un rapport assez lointain ».

« Savez, cela est très simple. Dans mon enfance, à Alger, où nous vivions jusqu'en 1962, nous avions un grand club d'aviron. L'évolution des frêles embarcations dans le port me laissait rêver et je suis heureux d'habiter Caderousse dont le plan d'eau, entre autres choses offre des perspectives pleines d'avantages. Cet aspect nostalgique mis à part, trois raisons essentielles poussent à développer ce sport.

« Le maintien du corps d'abord : l'aviron est un sport. Pratiqué à un rythme intense, il façonne des athlètes ; à un rythme modéré (ce sera mon

cas !), il permettra de garder la forme.

« La compétition ne sera pas une fin en soi. Que de jeunes présentant des aptitudes s'y destinent sera une bonne chose pour l'association mais chacun doit y trouver son rythme pour se maintenir en forme. En un mot, pour se garder en bonne santé ».

« Les deux autres raisons ? »

« En direction des jeunes, c'est de leur apporter la pratique d'un sport à découvrir ainsi qu'une forme nouvelle de loisir. En direction des sédentaires que nous sommes, apporter le moyen de se désengourdir les muscles : les trépidations de la vie actuelle nous emprisonnent dans un mouvement où le corps et l'esprit sont mis à rude épreuve, d'où le besoin de rétablir l'équilibre par la pratique d'un sport durant les heures de loisirs ».

La pratique de ce sport nouveau dans notre région du Nord-Vaucluse se fera de quelle façon ?

« Je ne vous apprendrai rien en vous disant qu'il faut une étendue d'eau : la richesse hydrographique de Caderousse, l'ancien lit du Rhône devant le port de l'Ardoise, offre cet avantage empreint de calme et de beauté.

« Pour des raisons évidentes de sécurité, il est indispensable de savoir nager car le sport de l'aviron se pratique dans des embarcations les plus légères et les plus fines possible, ce qui pose un problème de stabilité.

« Par ailleurs, pour faire dispa-

raître toute maladresse aux rameurs, une période d'initiation sera organisée : les moniteurs rompus à la technique de l'aviron seront les bienvenus.

« Pour donner un élan à cette activité, une aide matérielle et financière a été sollicitée auprès de la municipalité de Caderousse. Les choses sont en bonne voie ».

Enfin, quand comptez-vous mettre les premiers skiffs à l'eau ?

« L'Assemblée générale qui mettra en place les premières structures de notre association aura lieu le mardi 20 avril à 20 h. 30, au foyer municipal de Caderousse.

« Elle ne manquera pas de volontaires pour s'en occuper. Sur le plan humain, le capital est là.

« Sur le plan financier, tout est à faire car aucun sponsor ne s'est manifesté pour encourager ce sport chez nous.

« Nous sommes donc moralement engagés à créer ce club de toutes pièces et à le faire vivre dès que possible.

« Ce sera la tâche immédiate et exaltante des membres de la nouvelle association.

« Ceux-ci seront aidés par la Fédération française, la Ligue de Provence, la Direction départementale du Temps Libre, de la Jeunesse et des Sports, le conseiller technique régional et surtout par nos éminents voisins d'Avignon dont le renom dépasse les limites régionales. « La participation des élus sera également déterminante. « Un mot pour finir, si vous le permettez : l'écueil financier est important certes mais nous comptons sur l'engouement des jeunes... et des moins jeunes ».

Le Provençal - Lundi 19 avril 1982